

Brevet de chef mécanicien 3 000 kW limité à 200 milles des côtes

RNCP25673 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Autre — Autre certification professionnelle de droit
Code(s) NSF	311u
Formacode(s)	31883, 31870
Code(s) ROME	I1605
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	01/01/2025

Certificateur(s)

SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU PREMIER MINISTRE CHARGE DE LA MER · SIRET : 13002671900018

MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE, DE LA BIODIVERSITE, DE LA FORET, DE LA MER ET DE LA PECHE · SIRET : 11006801200050

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le brevet de chef mécanicien 3 000 kW limité à 200 milles des côtes est délivré aux marins qui répondent aux conditions de formation pour être en mesure d'assurer les fonctions de chef mécanicien dans la limite de 200 milles des côtes, en toute sécurité et dans le respect des réglementations existantes.

C'est un titre monovalent qui permet d'exercer à la machine des fonctions au niveau de direction.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le titulaire du brevet de chef mécanicien 3 000 kW limité à 200 milles des côtes dirige le service machine. Il est responsable du bon fonctionnement de tous les appareils.

A ce titre, il doit :

- planifier, réaliser et assurer le suivi des opérations de maintenance,
- veiller à préserver la stabilité du navire,
- faire fonctionner et entretenir les machines principales et auxiliaires ainsi que les systèmes de commande électrique et électronique du navire,
- détecter et identifier la cause des défauts de fonctionnement et remédier aux défaillances des machines,
- assurer, avec le commandant, la sécurité du navire, de l'équipage et des passagers en toute circonstance,
- surveiller et contrôler le respect de la réglementation et des mesures relatives à la protection du milieu marin,
- maîtriser l'anglais technique maritime.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Transport de marchandises (pétrole, gaz, produits chimiques, conteneurs...),

Transport de passagers (car-ferries, croisières, cargos) ou encore activités maritimes spécialisées (recherche

océanographique ou sismique, off-shore, dragage des ports).

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Le titulaire du brevet de chef mécanicien 3 000 limité à 200 milles des côtes est employé sur des navires (commerce, pêche et plaisance professionnelle) d'une puissance propulsive inférieure à 3 000 kW et dans la limite de 200 milles des côtes.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

La profession de marin est une profession réglementée conformément aux articles L5521-2 et suivants du code des transports.

Les conditions de formation et d'exercice sont fixées :

- au niveau international par :

La Convention internationale de 1978 sur les normes de formation des gens de mer, de délivrance des brevets de veille (Convention dite STCW) telle que modifiée,

- au niveau européen par :

La directive 2008/106/CE du 19 novembre 2008 concernant le niveau minimal de formation des gens de mer, telle que modifiée,

- au niveau national par :

Le code des transports, notamment le Livre V (partie législative)

Le décret n° 2015-723 du 24 juin 2015 relatif à la délivrance des titres de formation professionnelle maritime et aux conditions d'exercice de fonctions à bord des navires armés au commerce, à la plaisance, à la pêche et aux cultures marines.

Préalablement à l'entrée dans la profession de marin ou à l'inscription dans un établissement d'enseignement ou de formation maritime agréé, une visite d'aptitude médicale à la navigation dans les conditions fixées par le décret n° 2015-1575 du 3 décembre 2015 est requise.

Pour garantir le maintien des compétences des marins, ce brevet est revalidable tous les 5 ans.

Pour l'exercice des fonctions de second mécanicien, les conditions de moralité fixées par l'article L5521-4 du code des transports et précisées par le décret n° 2015-598 pris pour l'application de certaines dispositions du code des transports relative aux gens de mer doivent être satisfaites.

Des conditions d'âge pour la délivrance du brevet sont fixées réglementairement.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 189 €
Diplôme le plus fréquent	Bac général, technologique, professionnel ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (27 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	G0A40 — Ouvriers de la maintenance générale et mécanique · tension 5/5 (Très élevée) G1X72 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance générale et mécanique industrielle · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	17 706
Jugés difficiles à recruter	68 %
Emplois saisonniers	7 %
Familles professionnelles (FAP)	G0A40 — Ouvriers de la maintenance générale et mécanique G1X72 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance générale et mécanique industrielle

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Apprentissage

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Jury national

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE

Jury national

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie, Polynésie française

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 799 €
-------------------------	---------

Prise en charge	Branches concernées
-----------------	---------------------

7 799 €	Valeur par défaut · 213 branches
---------	----------------------------------

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	01/01/2025
-------------------------------------	------------

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/25673/>